

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SWISSE : Un an fr. 9.— (avec Bulletin officiel fr. 13.50)

ÉTRANGER : 15 fr. par an (avec Bulletin 22 fr.)

(Les Adresses des abonnés de la Confédération suisse)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de chèques postaux Il c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)

Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Étranger : 30 ct. la ligne
Réclamations : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à Publicités, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

Mutations patronymiques

En tête du « Bulletin officiel » de vendredi, le Conseil d'Etat valaisan nous demande si nous n'avons rien à objecter contre le changement de nom patronymique demandé par un M. Blanc, originaire de St-Maurice, né à Zurich il y a vingt-neuf ans, et aujourd'hui négociant à Londres, qui voudrait s'appeler désormais Hofmann du nom d'un oncle et d'une tante qui l'ont adopté il y a deux ans. Ceux qui auraient des observations à formuler au sujet de cette substitution de nom ont jusqu'au 20 septembre pour faire part de leurs réclamations auprès de M. Camille de Werra, à St-Maurice.

Nous-même n'avons rien contre cette opération, n'ayant pas l'honneur de connaître notre concitoyen qui a sans doute de légitimes raisons pour faire en quelque sorte peau neuve. Nous n'aurions pas relevé le cas si cet abandon d'un nom bien français et romand pour un nom de consonnance germanique — choix motivé du reste — ne présentait pas un intérêt d'actualité parce que coïncidant avec une double histoire d'appropriation de noms helvétiques par de vrais citoyens suisses, d'origine allemande, dont on a beaucoup parlé la semaine passée.

Après renseignements pris à bonne source et échange d'explications officielles intercantionales, il s'avère que l'affaire Tissot-Frenkel, dénoncée par la vigilante Union républicaine suisse, est moins insolite que l'avaient faite les premiers bruits mis en circulation.

Pourquoi un certain Dr Frenkel, d'origine allemande, établi dans les Grisons (de fraîche date disait-on) se faisant naturaliser dans les Rhodes-Extérieures d'Appenzell, y obtient-il le droit de lâcher son nom germanique pour celui de Tissot, répandu en Suisse romande et choisi à la fantaisie du nouveau citoyen ?

Pour se déguiser en Suisse romand authentique, pour venir peut-être s'établir sur les rives du Léman, et si cela pouvait servir à quelques fins, se faire passer pour un cousin ou un neveu du renommé écrivain fribourgeois Victor Tissot ou celui d'un ancien conseiller national neuchâtelois, ou peut-être pour se réclamer de la parenté du célèbre médecin David Tissot, qui illustra Lausanne au 18^{me} siècle, et battre monnaie sur cette réputation du meilleur aloi.

Toutes les suppositions semblaient admissibles.

M. Léon Savary écrivait mardi passé dans le « Genevois » :

On voit d'ici les conséquences possibles de cet odieux camouflage : rien n'empêche le sieur Frenkel, alias Tissot, de venir s'établir au pied du Jura ou au bord du Léman et de s'y faire passer pour un Romand de vieille souche. D'autre part, ce truquage officiel une fois admis, il n'y aura plus de limite : n'importe quel Saxon, quel Bavaïrois ou quel Prussien pourra s'appeler à son gré : Borel, Petitpierre, Cornioley, Berset ou Dunant, sans même avoir perdu l'accent de la Sprée ou du Neckar.

Les révélations de l'Union républicaine émuèrent l'opinion publique, surtout dans les communes neuchâteloises où les Tissot sont richement représentés.

En octroyant ce nom à son nouveau citoyen le gouvernement d'Appenzell n'en avait soufflé mot à celui de Neuchâtel, qui a réclamé des explications :

Vendredi, la chancellerie d'Appenzell R.-E. communiquait à la presse :

Le nommé Dr méd. Hans Frenkel (aujourd'hui Tissot) est depuis 27 ans citoyen suisse. Son père, originaire de Varsovie, médecin connu à Heiden, y a acquis le droit de bourgeoisie en 1896, pour des motifs qui paraissent valables au Conseil d'Etat. Le requérant a été autorisé dernièrement, sur la recommandation du Conseil communal de Heiden, à porter le nom de sa femme, Tissot, laquelle, avant son mariage, était bourgeoise de Zurich, donc nullement ressortissante d'un canton romand. Le Dr Frenkel (aujourd'hui Tissot) est officier des troupes sanitaires suisses et a, comme tel, accompli son service militaire.

Le canton d'Appenzell nous fait remarquer aussi que d'après l'article 30 du C. C. S., les personnes qui s'estiment lésées par un changement de nom, peuvent intenter une action en justice dans le délai d'une année, à compter du jour où elles en ont eu connaissance.

Voici une mise au point qui tranquilliserait les susceptibilités romandes alarmées. Comme

l'histoire est si difficile à écrire exactement ! Mais on aimerait bien savoir tout de même quels sont les motifs, valables devant la loi, qui ont permis au Dr Frenkel de renier un nom qui n'a rien de déshonorant et qui fut porté si longtemps, pour prendre galamment celui de sa moitié. Cas intéressant pour les féministes ! Le bon Dr Frenkel a-t-il été adopté par sa femme, comme le citoyen valaisan de Londres par son oncle, pour jeter ainsi son propre nom aux orties ? Sommes-nous trop indiscrets ?

En même temps que celui d'Appenzell R.-E., le gouvernement bernois a été l'objet de griefs analogues. Il aurait autorisé l'Allemand Rosenbaum à s'affubler du nom bien bernois de Ramseyer.

L'enquête faite par les journalistes de la ville fédérale établit ainsi les faits qui, sur les bords de l'Aar aussi, avaient été exagérés :

Rosenbaum père avait épousé une Bernoise, von N., qui eut de lui un enfant. Le père étant décédé, elle se maria avec M. Ramseyer, dont elle eut plusieurs enfants. Selon une coutume fréquente ici, l'aîné fut appelé par tous du nom du beau-père, sous lequel il fut notamment connu à l'école. Ayant terminé ses classes, il se trouva fort embarrassé de porter un nom qui n'était pas le sien et demanda — à ce que cette situation anormale fut réglée — on pourrait presque dire régularisée — par l'attribution du nom de son beau-père.

C'est égal, nous aurions gardé notre nom comme tant d'autres qui se trouvent journellement dans le même cas. L'ex-Rosenbaum ne pouvait-il pas vivre heureux sous le nom de son propre père et était-il bien nécessaire de le lâcher comme un vieux chapeau de paille à la saison d'automne et de changer d'étiquette comme une femme qui change de mari ?

Mais ces « débaptisations » font parfois du bruit. On ne change pas de nom comme de chemise ; on en éprouve autant de difficultés que pour se séparer d'une femme qu'on aurait mariée « par erreur ». Ce n'est pas juste ; on hérite le nom de son père, s'appelât-il Joseph Cochon, Ratabouille ; Schallbeter (pour des oreilles néo-latines), ou de quelque autre patronyme vaudevillesque qui exciterait la verve de M. Pierre Grellet s'il était porté par un conseiller national. Par contre, on choisit sa femme, oh, par toujours ; souvent on en est réduit à prendre le numéro disponible !

Quoi qu'il en soit, on ne devrait pas, sans de très graves raisons, abandonner le nom de son père, car ne renie-t-on pas ainsi ses traditions de famille ? G.

Un rescapé des Alpes

A la frontière du Rhaetikon et du Montafoun (frontière grisonne), dominant de très haut et de très loin la Landquart, se dresse l'imposant massif comprenant le Seesalpiana et la Sulzfluh, dont la crête forme frontière entre notre pays et le Vorarlberg. Entre ces deux sommités s'élève la Drüsenfluh, vaste bastion de 2800 mètres d'altitude moyenne, surplombant le petit lac Laner et le col du Schweizertor, lequel conduit en pays grison.

La Drüsenfluh, dont l'ascension par le versant nord n'offre pas de difficultés spéciales, s'abaisse brusquement vers le sud — côté Prättigau — en une paroi presque verticale de 540 mètres de hauteur. Il va sans dire que cette muraille a tenté les alpinistes, qui lui ont donné plusieurs fois l'assaut. Un seul a réussi, un grimpeur de Dresde, nommé Strupich, tué à la montagne depuis lors.

Deux alpinistes de Feldkirch, récemment, ont voulu renouveler cette prouesse qui a coûté la vie à l'un — Goetsch — et qui a valu à l'autre — Perlhoffer — des émotions dont il se souviendra sans doute sa vie durant. Un journal de Bregenz donne à ce propos les détails ci-après, vraiment palpitants :

Partis à 8 heures du matin, les deux grimpeurs, à 16 heures, se trouvaient à peu près aux deux tiers de la paroi. Là, ils restèrent en panne, ne pouvant découvrir la « cheminée », seule voie possible pour monter plus haut. On fixa alors la corde — dont Goetsch se détacha — à un ressaut et Perlhoffer fit ce qu'on appelle « la pendule ». Balancé au-dessus du vide, — quatre cents mètres à pic ! — il explora la paroi, à droite et à gauche. A un

moment donné, la boucle dans laquelle était « assis » le grimpeur se dénoua et Perlhoffer dut se cramponner des deux mains — et des dents — à la corde, — le long de laquelle il commençait à glisser, lâchant prise. Par fortune une petite anfractuosité ou plutôt une minuscule plate-forme, inaccessible par le haut ou par le bas et d'une superficie de soixante centimètres carrés environ, se trouvait à proximité. Perlhoffer réussit à y aborder, haultant. C'était le dernier moment !

Il reprenait son souffle lorsqu'il entendit un cri déchirant et vit passer devant lui le corps de son compagnon qui alla se fracasser sur le pierrier, à quatre cents mètres plus bas. Goetsch, décodé, s'était sans doute trop penché en suivant, plein d'anxiété, les manœuvres du camarade et il avait perdu l'équilibre.

Perlhoffer demeura quarante-quatre heures sur son perchoir, entre ciel et terre. Il avait dans ses poches, une gourde de thé, douze pruneaux secs, une once de fromage et deux ronds de salami. Vers le soir, un pâtre de l'alpe voisine entendit ses appels et le lendemain matin deux alpinistes, avertis par lui, grimperent — par le nord — à la Drüsenfluh, pour aller le délivrer. En vain, leur corde était trop courte. Le malheureux passa une seconde nuit sur son rocher, auquel il s'était attaché tant bien que mal. Le surlendemain, enfin, arriva une colonne de secours, accompagnée d'un guide qui se fit descendre au bout de la corde dans la paroi, et après un défilage de 140 mètres, arriva à proximité de Perlhoffer. Il ne put cependant le hisser tout seul, car les rochers surplombaient et il fallut faire descendre un second guide.

Cinquante-six heures après le début de sa mémorable ascension, Perlhoffer atteignit le sommet. Il était resté quarante-quatre heures presque sans pouvoir faire un mouvement et avait cruellement souffert de la soif et de la faim.

Le voilà guéri, direz-vous. Guéri... jusqu'à ce qu'il recommence !

(« Tribune de Genève »). René GOUZY.

L'Hôtellerie valaisanne avant le tourisme

III

Relevons encore, si vous le voulez bien, quelques considérations sur la vie hôtelière de jadis. On pourrait les puiser à foison dans les divers Récits et Impressions de voyages. Je me bornerai surtout à transcrire quelques passages des « Voyages en zig-zag » de R. Töpffer, dont les qualités d'observation et de narration ne seront jamais égalées.

L'écart entre l'hospitalité ou les exigences par trop modestes des montagnards et le tarif relativement élevé des auberges de la plaine, demande des explications, — la première serait à rechercher dans la timidité et l'excessive candeur de ceux-là — que nous fournit « la Nouvelle Héloïse » de Jean-Jacques Rousseau, ouvrage qui contribua plus que tout autre à diriger sur le Valais la curiosité universelle :

« Quand j'arrivais le soir dans un hameau, chacun venait avec tant d'empressement m'offrir sa maison que j'étais embarrassé du choix ; et celui qui obtenait la préférence en paraissait si content que la première fois je pris cette ardeur pour de l'avidité. Mais je fus bien étonné quand après en avoir usé chez mon hôte à peu près comme au cabaret, il refusa le lendemain mon argent... Leur désintéressement fut si complet que dans tout le voyage je n'ai pu trouver à placer un patagon (un écu) ».

« ...J'étais d'abord fort surpris de l'opposition de ces usages avec ceux du Bas-Valais (c'est la vallée d'Anniviers que Rousseau avait visitée), où, sur la route d'Italie, on rangeait assez durement les passagers et j'avais peine à concilier dans un même peuple des manières si différentes. Un Valaisan m'en expliqua la raison. Dans la vallée, me dit-il, les étrangers qui passent sont des marchands et d'autres gens uniquement occupés de leur négoce et de leur gain. Il est juste qu'ils nous laissent une partie de leur profit et nous les traitons com-

me ils traitent les autres. Mais ici, où nulle affaire n'appelle les étrangers, nous sommes sûrs que leur voyage est désintéressé ; l'accueil qu'on leur fait l'est aussi. Ce sont des hôtes qui nous viennent voir parce qu'ils nous aiment et nous les recevons avec amitié. »

Cela est presque trop beau pour être exact, mais puisque Jean-Jacques l'affirme...

A cette divergence de mentalité et de dispositions, le combourgeois du philosophe donne une solution plus pratique ; il la cherche dans le contraste entre les deux rives du Rhône :

« Ce qui fait que les deux côtés de la vallée présentent, quoique si voisins l'un de l'autre, des caractères bien différents, c'est que, des deux chaînes qui l'enserrent, l'une, aisément franchissable, permet au colon indigène de se transporter dans l'espace de quelques heures sur le revers bernois, au milieu des grasses prairies, jusqu'aux éclatants rivages de Thourne et d'Interlaken, là où l'attirent à la fois et l'abondance des marchés, et l'hospitalier accueil d'un peuple confédéré. Les Diablerets, le Rawyl, la Gemmi, le Grimsel, quatre passages sévères, il est vrai, mais sans danger durant les beaux mois de l'année, lui ouvrent leurs sauvages défilés... De là, chez les Valaisans de la rive droite, plus d'industrie, plus d'activité, des bourgades plus riches, des boutiques mieux pourvues, des hôtelleries, des cabarets, des opulents et des pauvres. Et comme deux de ces passages, la Gemmi et le Grimsel, sont devenus le plus grand chemin des touristes, cet habituel aspect des caravanes fortunées, la vue de l'or qu'elles sèment sur leur passage ont éveillé le désir, allumé la cupidité... »

« De l'autre côté, il n'en va pas ainsi. Au nord, le Rhône qui limite, au midi les grandes Alpes qui enferment, à l'est et à l'ouest deux passages, le Grand St-Bernard et le Simplon, par où s'écoulent sans toucher aux vallées intérieures le torrent des voyageurs et des touristes... Grâce à cet isolement, les vallées de la rive gauche, celles d'Hérens, de Zermatt, de Saas présentent un aspect de paisible existence (ces lignes étaient écrites en 1843), de pauvreté sans douleurs, de labeurs uniformément répartis et fidèlement récompensés... L'on n'y rencontre ni bruyante et active industrie, ni opulentes bourgades, ni boutiques, ni riches, ni indigents ; et si dans ce pays sans voyageurs l'on ne s'attend pas, à la vérité, à trouver des hôtelleries, ce n'est pas néanmoins sans éprouver une douce surprise que l'on apprend, que l'on s'assure qu'il n'y existe point de cabarets. »

Mais, pour Töpffer, deux choses menaçaient de modifier la physiologie de ces vallées, la première c'est la révolution du Valais (de 1840) dont le contre-coup se fit sentir jusque dans les hameaux les plus écartés ; la seconde, c'est précisément l'intérêt qui se portait vers ces peuplades « plus vierges que d'autres de civilisation et de progrès ».

Examinons sommairement pour Zermatt, notre station la plus connue, quelques phases de cette rapide transformation ; Evolène, Saas, Champéry constitueraient des exemples tout aussi éloquentes.

1792. — « La peuplade alpine qui habite la vallée de Viège retrace l'antique simplicité de mœurs de l'âge des patriarches. Aussi n'y voit-on guère d'étrangers et elle est presque entièrement inconnue. »

(Ebel, Guide du voyageur en Suisse).

1795. — « Nous eûmes une peine extrême à trouver une maison où l'on voulût nous loger ; les cabaretiers étaient ou absents ou de mauvaise volonté. Le curé qui loge « quelquefois » les voyageurs nous fit répondre qu'il ne voulait rien nous vendre. Enfin, notre brave guide força un cabaretier à nous recevoir. » (de Saussure, Voyage dans les Alpes).

1820. — « En général, toute cette vallée offre un labyrinthe presque inextricable de collines, de gorges, de cols, de torrents, de glaciers qui se croisent et s'entrelacent tellement, qu'il n'y a que d'intrépides chasseurs de chamois qui puissent s'en démêler et servir de guides aux naturalistes qui vont conquérir à la science ces hautes régions. » (Bridel, Statistique du Valais 1820).

1834. — Le bon curé qui disposait d'un lit et se contentait d'un franc par jour de pension offrait à ses clients une table peu compliquée :

lait, fromage, pain de seigle dur à casser à la hache et viande de chèvre séchée. Les dimanches et jours de fête étaient seuls marqués par un extra de viande fraîche: cochon de mer ou marmotte. (Osenbrügggen, die Schweizer daheim und in der Fremde).

1843. — Le Dr Lauber a suspendu à la façade de sa maison cette remarquable enseigne:

Hotel, Cervie
Bon Loge a pies et
Chivall 1839

Mais les barbarismes n'ont pas passé de l'enseigne à la cuisine: « De l'agneau rôti, du poulet, des pommes de terre, des œufs, du riz frit; au dessert du fromage, de l'amande huileuse et parfumée du pin arole; enfin, du vin muscat blanc, cacheté comme au temps d'Horace avec de la cire; en voilà bien assez pour ne pas périr de faim. » (Juste Olivier, Zermatt).

Je m'arrête ici: Praborgne a gravi une bonne partie des degrés de l'échelle de la perfection... et de la cherté, tant le principe reste vrai qu'on en a toujours pour son argent. Plus les auberges modifiaient leur tarif dans le sens qu'on devine, plus elles présentaient aussi de confort, de propreté dans les logements et de variété dans les menus.

Le confort laissa cependant plus longtemps à désirer que la table; mais quand on a bien mangé et surtout bien bu, on peut faire une concession sous le rapport de la couche.

En juillet 1832, Alexandre Dumas résolut à la « Grande Maison » de Martigny, le délicat problème de dormir à six sur cinq matelas; en 1843, à Stalden, Juste Olivier réalisa cet autre tour de force de se « réduire » lui-même, un ami, et... la femme de cet ami dans une pièce déjà occupée. Et il déclare n'avoir jamais mieux reposé, ni en meilleure compagnie, jusqu'au matin. Il faut savoir être galant, que diable!

En réalité, on reposait assez mal, au bon vieux temps des diligences, dans les établissements qui se dressaient le long de la route du Simplon s'il faut en croire notre homme de confiance qui les goûta ou les éprouva au cours d'environ quinze étés:

« Drôle de nuit et caractéristique; on la retrouve partout semblable dans toutes les auberges du Bas-Valais. Toute la nuit, tintamarre de chaises de poste, de grelots et postillons; vers trois heures, carillon de cloches dans toutes les églises. Ce léger vacarme altère un peu le sommeil de l'étranger, mais il ne paraît pas qu'il agisse sur celui des naturels; ou bien, serait-ce parce qu'ils ne ferment pas les yeux la nuit que les Valaisans ont, le jour, l'air si endormi? »

Si Monsieur Töpffer ressuscitait, il constaterait à sa satisfaction qu'actuellement les Valaisans se sont presque réveillés et que postillons et marguilliers dorment eux-mêmes et laissent dormir leur prochain la nuit. B.

P. S. — Dans mon premier article, j'avais avancé que les menus d'auberge des siècles passés étaient quasi introuvables; un heureux hasard vient de me mettre sous les yeux un rapport où le chancelier de la ville de Lucerne Cysat, champion de la cause catholique lors de la Réformation, raconte la réception par les Valaisans en 1579 des députés des VII cantons: « Ce ne fut du premier au dernier jour que festins et collations, aussi bien dans le dixain de Conches plus dépourvu que dans la partie inférieure du pays où tout abonde. Les plats raffinés étaient servis à profusion les jours gras comme les jours maigres. On servait tour à tour du gibier: bouquetin, chevreuil, chamois, lièvres, marmottes; de la chair d'animaux domestiques: bœuf, veau, cochon de lait, cabri, agneau; de la volaille: oiseaux exotiques ainsi que des faisans, des perdrix, des gélinottes, des coqs de bruyère, des grives, des becasses, etc.; des pâtés de toutes sortes, des fruits dans leur primeur, et des produits des pays étrangers tels que olives, câpres, oranges, citrons, etc., des gâteaux rares, des pâtisseries, des confitures, des sucreries, et, pour couronner le tout, des vins exquis, délicieux, soit du pays, soit de l'Italie, le tout préparé, servi et offert copieusement, splendidement et joyeusement. » B.

Xénophobie et protectionnisme

Du « Pro Lemano »:

Les journaux annoncent que M. Taittinger, député de la Charente-Inférieure, préoccupé de consolider la situation financière de la France, a soumis au ministre des finances une proposition de loi tendant à établir sur les étrangers une « taxe de redressement économique ».

Cette taxe, dont le principe est un peu simpliste, serait établie sur les étrangers demeurant ou séjournant plus de huit jours en France.

En seraient exceptés les agents diplomatiques, les manoeuvres, les sujets belges et polonais et les étrangers autorisés par décret à fixer leur domicile en France.

Dès leur arrivée, les étrangers devraient faire leur déclaration et payer la taxe de séjour fixée à 1000 francs pour le chef de fa-

mille et à 200 francs pour toute personne à sa charge ou l'accompagnant.

La proposition prévoit des pénalités pour les étrangers qui n'auront pas fait leur déclaration en temps opportun.

« Jamais, déclare M. Taittinger, nous n'avons eu autant d'étrangers en France; jamais la vie n'a été aussi chère et notre change aussi bas. Fonctionnant sous des formes diverses en maints pays, notamment aux Etats-Unis et en Italie, la taxe de redressement économique sur les étrangers, dans les circonstances présentes s'impose en notre pays ».

Des protestations se sont élevées contre les intentions du député de la Charente-Inférieure. Le président du Syndicat des Hôteliers de Paris a dit:

« Une telle mesure aurait pour effet immédiat d'éloigner de France un grand nombre d'étrangers.

« Les visiteurs étrangers qui viennent chez nous apportent beaucoup d'argent. Ils payent, ne l'oubliez pas, en tant que consommateurs, des impôts indirects importants dont la somme nous permet de payer nos propres impôts. Vouloir leur imposer, de plus, un impôt direct me paraît abusif, et la seule nouvelle de son adoption suffirait à les écarter. D'autant que ce serait faire le jeu de la propagande allemande tellement acharnée contre nous et qui ne manquera pas de saisir cet argument nouveau pour redoubler de vigueur. »

D'autre part, on assure que le ministre des finances a formulé un avis peu favorable.

Nous autres, Suisses, nous n'avons pas à nous mêler des intentions de l'honorable M. Taittinger. Bornons-nous à déclarer que nous ne voyons aucun inconvénient à voir triompher ses idées. C'est comme vous pensez, comme disait l'autre.

— Les correspondants français des journaux romands combattent énergiquement la proposition Taittinger.

VALAIS

Mutualité romande. — L'assemblée ordinaire des délégués des Sociétés de Secours mutuels groupées dans la Fédération romande aura lieu à Genève, dimanche 2 septembre sous la présidence de M. Alphonse.

On y entendra des rapports de M. Buxcel, sur le mode de représentation des Sociétés à l'assemblée des délégués et de M. Ch.-H. Weber, sur les Affaires fédérales pendant ces deux dernières années au point de vue des assurances sociales et de la mutualité.

Le No 95 (septembre 1923) du « Bulletin » de la Fédération mutualiste romande vient de paraître. Il contient la liste des sociétés fédérées, la chronique des cantons et du mouvement mutualiste et une importante étude qui doit tout particulièrement intéresser les mutualistes valaisans: « La situation particulière des régions de montagne dans le domaine de l'assurance-maladie ». Nous engageons vivement nos amis à la lire. Elle est signée par la plume compétente de M. l'avocat Hunerwadel, secrétaire de l'Office fédéral des Assurances sociales, à Berne.

Coût de la vie. — D'après les calculs de l'Association des Epiciers suisses, le coût de la vie pour les articles de la branche alimentaire et branches annexes accuse un chiffre index de fr. 145.20 à fin juillet en prenant comme base fr. 100. — en 1914. En mars 1920, ce chiffre-index était de fr. 227. — et en avril 1923 de fr. 137.37. La statistique de l'Office fédéral du travail indique fr. 140.80 en avril 1923 et fr. 146.80 en juillet 1923. Les prix suivent depuis décembre 1922 en cours ascendant, lent mais continu. Les prochaines récoltes amèneront-elles une stabilisation à la hausse des prix ou une baisse? La situation actuelle de l'économie mondiale ne permet pas de répondre à cette question.

La chasse en 1923. — Dans sa séance du vendredi 24 août, le Conseil d'Etat s'est occupé, entre autres, de l'arrêté sur l'exercice de la chasse en 1923. Les dates d'ouvertures sont les suivantes: la chasse générale du 7 septembre au 15 décembre; celle au chamois et à la marmotte du 17 septembre au 6 octobre; celle au chevreuil dans les districts de Monthey, St-Maurice, Martigny et Entremont, du 17 septembre au 6 octobre; sur tout le reste du territoire du canton, cette chasse est interdite.

La chasse sera en outre interdite dans le vignoble des communes de Fully, Vouvry et Port-Valais (Evouettes), ainsi que dans les zones séquestrées par le Département de l'Intérieur dans les parcs phylloxérés du vignoble des autres parties du canton.

Les districts cantonaux créés dans les districts de Conthey, Sierre, Viège et Entremont sont maintenus. Celui dit de « Char-

La chasse est en outre interdite dans quatre nouveaux districts français créés dans la vallée de Tourtemagne, sur le territoire de Saxon, de Bagnes et dans la vallée de Nendaz.

Détails seront donnés par la voie du « Bulletin officiel » dans lequel l'arrêté paraîtra samedi, 1er septembre 1923.

FANTAISIE

A propos d'une pinte à Nendaz

(Voir « Confédéré » du 20 août, No 95).

Ils s'étaient dit, les puissants maîtres
Des conservateurs de Nendaz:
— « Nous avons pour nous Dieu, le prêtre (1),
Bien! montons un tour de goujat!

C'est tout trouvé; voici l'affaire:
Puisque nous avons triomphé
Des radicaux, nous allons faire,
A Nendaz, fermer leurs cafés.

N'avons-nous pas toutes les charges,
Emplois, du juge au marguillier,
Et des épaules assez larges,
Pour bouter dehors ces pintiers?

A leur place, mettons des nôtres,
Et les radicaux de malheur,
S'ils ont soif — palsambleu — les pövrés,
Boiront le vin conservateur!

Et tout d'abord, partons en guerre,
Contre l'un d'eux, le plus ancien,
Et lâchons-lui notre tonnerre
Par le poing roux de Symphorien.

Il faut, à cela, des prétextes.
C'est facile, on en trouvera;
D'ailleurs, en tirant les textes,
La loi dira ce qu'on voudra.

La loi dit tout ce qu'on désire;
On la fait gauchir, dévier;
Et même on la voit qui chavire
Quand on s'aide de bons leviers.

Et vivent les moyens obliques,
En vrais Nendards, matois, madrés!
Les influences politiques
Qu'on peut faire agir à son gré!

La pinte sautera, que diantre!
Puisque à Sion, on nous l'a promis
Lorsque nous étions à plat ventre
Devant de beaux messieurs bien mis!

Ainsi parlèrent les grands maîtres
Des conservateurs de Nendaz,
Et sous leurs cils, on vit paraître
Un éclair de l'œil de Judas.

Puis rayonnants, comme l'on pense,
D'accoucher d'un si beau projet,
Du fond bedonnant de leurs panses,
Un rire épais fusa par jets.

(1) L'auteur de ces vers n'entend pas incriminer ici de respectables membres du clergé, mais flétrir la sottise manie de certains adversaires qui n'hésitent pas à mobiliser la religion pour le succès de leurs plus louches manoeuvres.

Les rapaces. — Notre information de l'autre jour au sujet d'une famille d'aigles, se livrant à des évolutions peu rassurantes pour les enfants et pour le petit bétail, au-dessus du plateau de Verbier, information qui a été reproduite par les quotidiens, nous a valu une lettre de M. F. Gremion, empailleur et chamoiseur à Broc (Gruyère).

Notre correspondant nous dit avoir reçu plusieurs fois des dépouilles d'aigles abattus dans la vallée de Bagnes, où ces rapaces doivent être assez fréquents.

Dernièrement, en Gruyère, quatre aigles ont été tués ou capturés, dont une femelle de forte taille avec sa progéniture. L'aiglon a été pris au nid non sans difficulté. L'aire était jonchée de débris de marmottes, lièvres, jeunes chamois, etc. Journallement, dans la région de Brenleire, Gastelosen, rochers de Charmey, on voit des aigles s'élever dans les airs. Ces oiseaux de proie paraissent être en forte augmentation, pense M. Gremion, qui vient de recevoir aussi un aigle pêcheur de la vallée du Rhône.

Un aigle pêcheur (balbuzard fluviatile) a été abattu, en décembre 1922, sur le Rhône près de Martigny, par M. Joseph Moret. Il mesurait un mètre d'envergure. Une prime est délivrée pour la destruction de ces oiseaux de proie.

Naturalistes suisses à Zermatt. — La Société helvétique des Sciences naturelles tiendra sa 104me session annuelle à Zermatt du jeudi 30 août au dimanche 2 septembre. C'est le comité de la « Murithienne » qui fonctionnera comme comité de fête. Plusieurs conférences en français et en allemand seront données soit à Zermatt soit au Gornergrat où une excursion est prévue pour le samedi.

COMPTOIR SUISSE DE LAUSANNE. — Facilités de transport. — Pendant la période du 7 au 24 septembre, y compris, les voyageurs qui se rendront au IVme Comptoir suisse de Lausanne, seront autorisés à effectuer le voyage aller et retour au moyen de billets de simple course.

a) le billet simple course de IIme classe donne droit au trajet aller et retour en IIIme classe;

b) le billet de simple course de Ire classe au trajet aller et retour en IIme classe.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours; ils doivent être timbrés, pour être valables au retour, au Comptoir suisse.

La même faveur sera accordée, pour la période du 3 au 27 septembre aux exposants qui feront la preuve de leur identité par une carte d'exposant portant leur nom. La durée de validité des billets est de 10 jours.

MONTANA-VILLAGO. — Le feu. — Le village de Montana est pourvu de bons hydrants depuis vingt ans. Ils ont fonctionné « pour de bon » la première fois, dimanche 19 août, et ont épargné un désastre à la localité.

En moins de dix minutes, les flammes, qui

avaient gagné une grange et deux raddards, furent maîtrisées et circonscrites. Les dégâts sont peu importants: du foin, quelques céréales, quelques poutres ont été brûlés; les raddards sont encore debout avec leur toiture.

Le secours des diligents hydrantiers de Montana-station et de Chermignon fut très efficace.

HERENS. — Chauffeurs, modérez-vous donc!

— On nous écrit de la vallée:

La saison hôtelière est encore en pleine activité et la circulation des autos est intense; bien entendu, l'affluence des étrangers et des promeneurs fait la joie des hôteliers. Mais il y a quelque chose cependant qui n'arrange pas tout le monde. Les campagnards surtout se plaignent. Les autos marchent en général à une telle allure qu'on éprouve de la frayeur à les rencontrer. N'y aurait-il pas des mesures à prendre pour limiter un peu l'allure de certains chauffards piqués de la tare de la vitesse? La police ne pourrait-elle pas de temps à autre faire quelques sorties pour mettre un frein à ces abus? Un citoyen.

HEREMENCE. — En coupant le pain dur.

— M. Jean-Marie Seppay, d'Héremence, en se taillant une tranche de pain dans une bonne niche de seigle bien rassie, s'est coupé l'artère du bras gauche. La forte hémorragie provoquée par cette coupure a exigé son transport immédiat à la Clinique du Dr Germanier.

CHATEAUNEUF. — La halte. — La Direction des C. F. F. a donné son consentement à l'installation d'une halte près de la future Ecole d'agriculture à Châteauneuf. Six arrêts de trains sont prévus, trois dans chaque sens. Les frais d'installation s'élevant à 8000 fr. environ incombent à l'Etat du Valais. Non seulement ceux qui fréquentent l'Ecole d'agriculture mais les villageois de la commune de Conthey apprécieront vivement cette innovation.

PORT-VALAIS-NOVILLE. — La passerelle sur le Rhône et la jetée du port. — Les communes de Noville (Vald) et de Port-Valais ainsi que le service communal des Eaux Vevey-Montreux procéderont en commun, mercredi 29 août, à l'inauguration de la passerelle sur le Rhône, entre ces deux communes, et de la jetée du port au Bouveret.

Le rendez-vous des invités vaudois est à Noville à 10 h. 30 et celui des invités valaisans, à la même heure au Bouveret. A 11 h. 45, tous les invités se rencontreront sur la passerelle neuve qui facilitera grandement les relations entre les deux communes riveraines. La jetée du port sera inaugurée à 12 h. 45.

Dans la région

Incendie

Samedi, vers 19 heures, le feu a réduit en cendres un petit chalet, propriété de M. Gétaz, de Huémoz situé à droite de la route qui mène de Panex à Plambuit, au sortir du bois. On ne sait pas encore s'il faut attribuer le sinistre à la fermentation du foin, il y en avait de trente à cinquante quintaux dans le chalet, ou à la malveillance. Les dégâts se montent à environ 4000 fr.

A la montagne

Accident d'automobile au Grimsel

Une automobile française qui circulait sur la route du Grimsel est tombée d'une hauteur de 15 mètres dans un ravin. L'accident s'est produit vers midi, tout près du sommet. Le chauffeur est grièvement blessé. Il y a d'autres blessés moins grièvement, qui ont été conduits à Gletsch par auto-car postal.

Les occupants de la voiture sont M. Comar, de Paris, Mme Comar et leur fils. On croit que le chauffeur s'est trop approché du bord et que la voiture aura glissé sur les rochers. Mme Comar a des fractures aux jambes; M. Comar est légèrement blessé et leur fils est indemne. L'état du chauffeur inspire les plus vives inquiétudes; il a des côtes enfoncées et des lésions internes. Aux dernières nouvelles, il était toujours sans connaissance.

Avisé par un cantonnier, le bureau de poste de Gletsch a immédiatement envoyé un auto-car pour chercher les blessés, et il fallut aller très loin pour pouvoir tourner l'énorme car alpestre qui devait rentrer à Gletsch; quand les blessés y arrivèrent, le seul médecin qui était sur les lieux venait de prendre le train pour Brigue; on put encore l'atteindre par téléphone, à Oberwald. M. Wagner, médecin de Montreux, rebroussa chemin pour porter secours aux blessés, qui ont été transportés de Gletsch à Brigue, samedi.

Alpinisme scientifique

Au cours d'une ascension de l'Eiger, dans l'Oberland bernois, en compagnie de cinq camarades anglais, M. le capitaine Finch, un des participants à l'expédition du Mont Everest, a fait l'essai de nouveaux appareils à oxygène, qui trouveront leur emploi lors de la prochaine expédition. Au cours de l'hiver dernier, M. Finch a donné en différents endroits des séances de projections lumineuses sur les dernières expéditions, et a obtenu un succès remarquable.

Du Valais dans l'Oberland

Le général Bruce, chef de l'expédition anglaise au Mont Everest accompagné de deux amis et de trois guides, est descendu au Kurhaus Engsténalp au Jochpass.

Nos lecteurs se rappellent qu'à son passage à Martigny, il y a trois semaines, le célèbre alpiniste de l'Himalaya nous avait rendu visite au bureau du « Confédéré »; nous avions eu l'occasion d'entretenir avec lui et ses compagnons de course une conversation des plus agréables.

Le double accident du Zinal Rothorn

Samedi, deux touristes, MM. Schär et son fils adoptif, d'Olten, ont été victimes d'un accident au Rothorn de Zinal. Les deux touristes avaient entrepris sans guide la traversée du Rothorn de Zinal: ils étaient en train de descendre vers Zinal, lorsque, près du Grand Gendarme, ils glissèrent et firent une chute d'environ 600 mètres.

En cours de route, un autre alpiniste, sans guide également, s'était joint à eux, mais ne s'était pas encordé. Il descendit jusqu'à la cabane de Mountet, où il a pu faire parvenir la nouvelle de l'accident dans la vallée. Les corps des deux victimes ont été transportés à Zinal.

En Suisse

Les lutteurs suisses à Vevey

La fête fédérale de lutte s'est déroulée samedi et dimanche à Vevey et si le temps était renfrogné pour commencer, la deuxième journée fut radieuse. 20 sociétés de hornusser (joueurs de hornus, jeu très répandu en Suisse allemande) sont arrivés samedi. Des membres des autorités fédérales (juges fédéraux et conseillers nationaux), cantonales (conseiller d'Etat Tschumi, de Berne, etc.) et militaires (colonel Bormand) assistaient à la fête de Vevey, dont notre confrère M. Géta fut la cheville ouvrière. Sur 28 couronnés, à la tête desquels les gymnastes Thommen de Zurich et Aeppli d'Arbon, on ne compte que quatre bergers. Les bergers paraissent pourtant avoir une légère supériorité samedi.

L'affaire Frenkel

Le « Neuchâtelois » annonce que les chefs de la maison neuchâteloise d'horlogerie Tissot S. A., fondée en 1853, ont fait des démarches auprès des autorités cantonales et fédérales au sujet de l'autorisation accordée par les autorités d'Appenzell-Extérieur, au sieur Frenkel, naturalisé allemand, de porter le nom de Tissot.

D'autres familles Tissot, de diverses localités, s'intéressent également à la chose et les autorités fédérales seront appelées à se prononcer.

Pour un bienfaiteur

Une banque anglo-sud-américaine a ouvert une souscription pour venir en aide à M. Spahlinger, l'inventeur suisse du sérum anti-tuberculeux.

La ligne Berne-Bienne-Delle

D'après une information du « Bund » le Conseil fédéral inclinerait à prendre en considération, d'une manière quelconque, le vœu du canton de Berne concernant l'électrification prochaine de la ligne Berne-Bienne-Delle. Plusieurs solutions ont été envisagées: c'est ainsi qu'on a parlé de l'augmentation du crédit extraordinaire prévu de 60 millions. Des pourparlers ont été entamés avec la Direction générale des chemins de fer. En tout cas, on ne paraît plus aujourd'hui vouloir se maintenir dans une attitude de refus.

Durée du travail aux C. F. F.

La Direction générale des CFF a l'intention de mettre en vigueur dès le milieu de septembre la prolongation du temps de travail, conformément à la décision du Conseil fédéral. Cette dernière fixe en outre que la prolongation de la durée du travail pour le personnel chargé de l'entretien et de la surveillance des voies n'aura lieu que pour la période comprise entre le 1er avril et le 31 octobre. On ne sait dès lors pas encore si pour cette catégorie de service la prolongation entrera en vigueur cette année déjà.

La direction générale s'occupe actuellement d'élaborer les prescriptions d'exécution.

Un rôdeur inquiétant

La police a arrêté à Anet, un ancien détenu de Witzwil, qui s'était présenté habillé en femme à l'hôtel de l'Ours, pour y loger. La tenancière soupçonnant un mystère, fit mander un gendarme qui procéda à l'arrestation. Cet individu était sorti dernièrement de Witzwil, avait travaillé une heure et demie à

Liestal, puis s'était rendu à Interlaken, St-Maurice et Montreux. Il est soupçonné d'avoir commis un vol important dans un hôtel de cette dernière localité. La police l'a conduit dans les prisons de Cerlier.

Bon nageur

Un ouvrier horloger a traversé le lac de Neuchâtel à la nage, entre Neuchâtel et la rive de Chabrey, dans le Vully vaudois, en 2 h. 54 m.

Les économies à Genève

Pour raisons d'économie, le Conseil d'Etat vient de supprimer les 7mes classes de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles.

Un correspondant occasionnel du « Genevois » propose de réduire le Conseil d'Etat de 7 à 5 membres et le Grand Conseil du chiffre fixe de 100 à 50. Economie annuelle: 40,000 fr.

Voleur trahi par des poules

On avait volé depuis quelques semaines une vingtaine de poules à une paysanne de Delémont. Un jour de marché, elle ne fut pas peu surprise de rencontrer toute sa basse-cour aux mains d'un individu qui cherchait à la vendre. Aussitôt, elle appela ses « pipis » qui ne firent aucune difficulté pour la suivre jusqu'à la police. Celle-ci, mise au courant des faits et convaincue par l'attachement des gallinacées pour leur maîtresse, appréhenda le voleur et restitua les fidèles pondeuses à la fermière.

Prudente restriction

Le Conseil d'Etat de Genève vient de prendre un arrêté interdisant de circuler à deux ou plusieurs personnes sur des bicyclettes ne comportant qu'une place.

Cet arrêté a été pris à la suite de nombreux accidents survenus ces derniers temps.

Les vieillards de La Chaux-de-Fonds en automobile

Heureusement qu'il n'y a pas que des chauffards imbéciles, qui devraient s'en aller à toute vitesse à Malévoz ou à Cery, mais parmi les chevaliers du pneu on rencontre de bien braves gens qui ne demandent qu'à être utiles et agréables à leurs semblables.

De ces derniers, il s'en trouve à profusion parmi les membres de l'Automobile-Club des Montagnes neuchâteloises. Ainsi, une quinzaine de leurs voitures ont été mises l'autre jour à la disposition des pensionnaires de l'Asile des vieillards de La Chaux-de-Fonds, dont quelques-uns n'étaient jamais montés en automobile. Ils ont été enchantés de leur course autour du canton de Neuchâtel et en seront reconnaissants à leurs généreux conducteurs. Des gestes pareils font tomber les préventions populaires contre la circulation automobile.

Neige d'août

Après les grandes chaleurs, la pluie a rafraîchi la température. La neige est tombée sur des hauteurs de plus de 2000 mètres dans la nuit de vendredi à samedi. A 2300 m., la température est descendue à 0 degré environ. De violents orages ont éclaté vendredi soir et dans la nuit au sud des Alpes. Locarno annonce une chute de pluie d'environ 70 millimètres. A certains endroits des montagnes tessinoises la pluie a causé des dégâts.

Jeu dangereux

D'un pétard du 1er août qui avait raté, le jeune D. Junod, 18 ans, à Sainte-Croix, sortit la poudre, y mit le feu; la poudre fusa dans sa manche, faisant à la main et au bras droit de douloureuses blessures.

Mais pourquoi donc des pétards pour fêter le 1er août?

Nouvelles de l'Etranger

Le change des chanceliers

La « Gazette de Berlin à midi » publie une statistique du change sous les dix derniers chanceliers du Reich. Ceux-ci s'usent plus vite que leurs prédécesseurs sous le régime impérial. Bismarck le « chancelier de fer » gouverna longtemps. Guillaume II les garda moins longtemps au pouvoir; sous son règne se succédèrent les chanceliers de Caprivi, de Hohenlohe, de Bülow, Bethmann-Hollweg, l'homme des chiffons de papier, était au pouvoir en 1914. Dès lors, les chanceliers vont vite et le mark dégringole.

Lorsque Bethmann-Hollweg fut nommé, en 1909, le dollar était coté à Bourse de Berlin à 4,20 marks. Au moment de sa démission, en juillet 1917, il était monté à 7,10; puis il évolua de la façon suivante:

M. Michaelis (chancelier de juillet 1917 à novembre 1917), 7,10 au moment de sa nomination; 8 au moment de la démission.

Comte Hertling (chancelier de novembre 1917 à octobre 1918), 8 au moment de la nomination; 7,55 au moment de la démission.

Max de Bade (chancelier d'octobre 1918 à novembre 1918), 7,55 au moment de la nomination; 7,15 au moment de la démission.

Scheidemann (chancelier de février 1919 à juin 1919), 9 au moment de la nomination et 13,25 au moment de la démission.

Bauer (chancelier de mars 1919 à juin 1920), nomination 73; démission 37.

Fehrenbach (chancelier de juin 1920 à mai 1921), nomination 37; démission 64.

Dr Wirth (mai 1921 à novembre 1922), avènement 64; au départ 6159.

Et le Dr Cuno (novembre 1922 à août 1923), de 6159 à 3,900,000. Record!

Cà et là

— Le commissaire du peuple aux affaires étrangères vient de remettre au représentant britannique une note marquant son étonnement que les notes du 24 et du 26 mai 1923 concernant le fait que l'explorateur Stevenson avait hissé le drapeau britannique sur l'île Wrangel soient restées sans réponse.

Le gouvernement continue à considérer l'île Wrangel comme faisant partie intégrante de l'Union soviétique. Cette île a été admise officiellement dans les territoires appartenant à la Russie et le drapeau russe a été hissé de 1921 à 1923 par le lieutenant Wrangel. Les droits de souveraineté de la Russie sur cette île n'ont jamais été contestés. Le placement du drapeau anglais est considéré comme une violation de la souveraineté russe. Messieurs de Moscou n'entendent pas qu'on leur marche sur les pieds.

— Dimanche, à Prague Sinchow, un attentat a été commis contre M. Kajka Daskaloff, ex-ministre de Bulgarie à Prague, sous le gouvernement de M. Stamboulski. L'agresseur est un jeune homme de 26 ans, nommé Atalof-Nikoloff, de Sofia, qui tira quatre coups de revolver. Atteint de deux balles à l'abdomen, l'ancien ministre fut transporté à l'hôpital où il mourut peu après. Son compagnon, M. le Dr Poyajjieff, est blessé légèrement. Le criminel est arrêté.

— M. Poincaré vient encore de prononcer deux grands discours à Chassev et à Gondrecourt, dans la Meuse, pour exposer sa politique vis-à-vis de l'Allemagne et justifier l'occupation de la Ruhr, à l'occasion de l'inauguration d'un monument aux morts et celle d'une plaque commémorative de l'arrivée au front des premières troupes américaines.

— L'athlète Nurmy a couru à Stockholm, les 5000 mètres en 14 m. 39 secondes 9/10, battant le record du monde des trois lieues anglaises couvertes en 14 m. 11 s. 2/10.

La « République rhénane » publie:

1. Tous les membres des lignes séparatistes sont priés de faire connaître au secrétariat général leurs besoins en combustibles pour le chauffage domestique.

2. Tous les adhérents sont invités à faire tenir au secrétariat général leurs photographies en vue de l'établissement de nouveaux papiers d'identité qui leur assureront une protection particulière de leur personne.

— Dimanche a eu lieu à Munchen-Gladebach en Rhénanie, une réunion séparatiste. Un cortège, s'étant formé pour se rendre à la salle où devait se tenir la réunion, a été dispersé par la foule. Des rencontres se sont produites entre les séparatistes et la population au cours desquelles quatre personnes ont été grièvement blessées. Finalement le calme a été rétabli et les séparatistes ont eu leur réunion et se sont rendus à la gare en cortège sans être inquiétés.

Le haut commissaire belge, en raison des incidents qui se sont produits à Munchen-Gladebach a prescrit une enquête immédiate. Des sanctions seront prononcées contre les autorités allemandes qui n'ont pas pris les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre.

— M. Havenstein, président de la Reichsbank a l'intention de retirer la démission que le gouvernement allemand a imposée.

— La greffe de l'œil humain serait-elle enfin un problème résolu? Un Japonais, le docteur Sademi Ochi, qui étudiait cette opération depuis de longues années, vient de réussir à greffer l'œil d'un homme sur un autre homme. Il ne s'agit ni d'une nouvelle fantaisiste, ni d'un charlatan. L'information est officielle, à Tokio, et le docteur Sademi Ochi est un des plus grands chirurgiens de l'Empire du Soleil-Levant.

Cette greffe — quasi miraculeuse — peut réussir, paraît-il, quand les deux personnes sur qui l'opération est tentée, possèdent les mêmes caractéristiques générales.

— Le câble sous-marin qui relie Sainte-Hélène à Capetown s'étant rompu, un bateau destiné aux réparations a été envoyé pour re-

chercher les deux tronçons séparés. Les sondages ont retrouvé l'un des bouts, mais au lieu de descendre à près de cinq mille mètres, ainsi que la carte marine indiquait la profondeur en ce point en 1899, la sonde a touché le fond à environ douze cents mètres. Cette constatation donne lieu de supposer que le plancher de l'océan a subi dans ce parage une convulsion considérable.

Des révolutions continuent d'avoir lieu dans les profondeurs mystérieuses des Océans.

— Une grue flottante des services de l'armature britannique a réussi au cours des derniers mois à retirer de la mer une grande partie de l'or à bord du « Laurentia », navire de la White Star Ligne, torpillé, il y a 7 ans, en vue de la côte d'Irlande.

On prétend que la cargaison d'or contenue dans l'épave représente un total de 5 millions de livres sterling environ.

— Les résultats de la statistique provisoire fournis par le service agricole des départements disent que la récolte de froment pour l'ensemble de la France, et celle de l'Algérie paraît devoir être estimée à 79 millions de quintaux. Etant donné l'excellente production de l'Afrique du nord, la France pourra se passer pendant la période 1923-24 de toute importation étrangère.

— Le baron Kato, premier ministre du Japon, est mort à Tokio.

ECHOS

La tuberculose à l'âge de la pierre.

On avait généralement admis, jusqu'à présent, que la tuberculose était un produit de la civilisation et qu'elle était ignorée des temps primitifs. Or, le docteur P. Bartles affirme avoir découvert les indices évidents de tuberculose osseuse dans la colonne vertébrale du squelette d'un homme de l'âge de la pierre, trouvé à Heidelberg. Les traces de carie constatées sur les vertèbres dorsales prouveraient d'une manière irréfutable que l'homme préhistorique dont il s'agit était bien tuberculeux.

Le blé artificiel.

Prenez un pot de porcelaine bien imperméable et remplissez-le de verre pilé ou de sable rougi au feu, c'est-à-dire de silice pure.

Sur cette terre de désolation à peu près aussi fertile qu'une dalle de marbre ou une plaque de fonte, semez, après arrosage préalable à l'eau distillée, vingt grains de blé pesant un gramme en moyenne. Assurément, la récolte sera médiocre, mais elle ne sera pas nulle: les chaumes, gros comme des aiguilles à tricoter, n'atteindront pas vingt-cinq centimètres de hauteur; les épis à peu près vides mesureront à peine un centimètre de longueur; mais il n'y en aura pas moins un excédent de la récolte sur la semence, excédent qui se chiffrera par 5 ou 6 grammes. Cela nous prouvera que la plante peut tirer des sources ambiantes, c'est-à-dire de l'air et de l'eau un appréciable surplus de substances. Allez plus loin encore! A la semence et au sable ajoutez du charbon. L'effet ne sera pas meilleur: 5 ou 6 grammes de récolte au maximum. Mais nous tirerons de ce fait une nouvelle déduction: le blé contient de 45 à 50% de carbone, c'est-à-dire de charbon et pourtant, le carbone ajouté à la terre n'exerce sur la plante aucune influence; c'est donc que le blé prend son carbone ailleurs que dans le sol où plongent ses racines. Et où le prendrait-il, si ce n'est dans l'acide carbonique de l'atmosphère?

C'est une des preuves du grand rôle que remplissent les feuilles pour l'alimentation du végétal.

Beau succès chirurgical.

On ne saurait laisser sous silence la magnifique intervention que M. Robert Lœwy a signalée à la dernière réunion de la Société des chirurgiens de Paris.

Un homme ayant reçu une balle de revolver dans l'abdomen, le projectile traversa les intestins et, au cours de son trajet, par suite de la contorsion des viscères provoqua dix-huit blessures. Le blessé fut opéré d'urgence par le docteur Buquet.

Après la paratomie, c'est-à-dire l'ouverture de la paroi du ventre, le chirurgien eut la patience de rechercher toutes les déchirures et de les recoudre une à une, avec toute l'adresse d'une midinette de la rue de la Paix.

Résultat: le blessé est guéri et ne se doute même pas qu'il a eu l'intestin en si piteux état.

L'expérience est une rude école, mais c'est la seule où s'instruisent les imbéciles. B. Franklin.

Après l'ascension pénible arrive la joie des sommets et la grande lumière baigne alors les fronts de ceux qui ont eu le courage d'accomplir l'ascension jusqu'au bout.

Cours des changes

Communiqué par MM. Clossut & Cie, Banque de Marigny	COURS MOYENS 12 août, 22 août à 10 h.	
Paris	31.16	31.72
Londres	25.21	25.19
Italie	23.90	24 --
Berlin Francfort s/m	1.17	1.07
New-York	5.53	5.51
Belgique	25.10	25.65
Hollande	217.55	217.40
Prague	16.25	16.25
Espagne	74.50	74.50
Vienne	77.75	77.90

Les cours de Berlin et de Vienne s'entendent pour le million.



Une loterie avantageuse
est celle pour la construction des
Eglises d'Ayer et de Sierre

Primes:
Fr. 30.000.-
20.000.-
5.000.-
1.000.-
500.- etc.

Total fr. 280.000
Un gagnant garanti par série
Prix de la série 10 Nos. fr. 10.-
Prix par billet à 2 Nos. fr. 2.-
Résultat immédiat

A découper et envoyer à la Banque de Commerce et de Crédit S. A., Genève
Veuillez me faire parvenir contre remboursement:
série de la loterie
billet **AYER-SIERRE**
Adresse exacte

Cause départ

Le vendredi 31 août, à 14 1/2 heures, il sera vendu à Martigny-Ville, au garage Métral Frères, aux enchères publiques, **une superbe auto**, 12 HP, moderne, transformable en quelques minutes en 2, 5 places ou camionnette, état de neuf. Occasion unique. Pour les conditions d'enchères, s'adresser à M. Georges Brocard, notaire, Martigny.

Banque Coopérative Suisse

MARTIGNY SIERRE BRIGUE
Capital et réserves : Fr. 5.800.000.—
CORRESPONDANTS OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Obligations 5% 3 à 5 ans de durée.

Parts sociales dividende 1922 5 1/2%

Change aux meilleurs cours.

Renseignements financiers, recherches, vérifications de tirages, achats de pièces démontées, etc. etc.

A louer à Martigny-Bourg

2 appartements

un de 3 chambres, cuisine, débarras, grand galetas et jardin ; un autre de 2 chambres et cuisine. S'adresser à M. Mathey, receveur, ou à M. Addy, Martigny-Bourg.

ON CHERCHE

pour entrer de suite un

Infirmier-domestique

de 30 à 40 ans. Bons certificats exigés. S'adresser au « Confédéré » en ajoutant 40 cts en timbres.

On cherche dans une clinique une

femme de chambre

et une laveuse-repasseuse. Entrée de suite. S'adresser sous P 3299 S Publicitas, Sion.

On achèterait d'occasion

pressoir

américain d'environ 15 à 20 brantes. S'adresser à Camille Rosset, Saxon.

10 à 12 bons

bûcherons

sont demandés de suite chez M. J. GNORRA, Commerce de bois, Villeneuve.

A vendre un beau

chien de chasse

extra chasseur. Essai sur place. S'adresser au Confédéré.

On prendrait une

Vache

au lait pour 2 ou 3 mois, dès le 15 septembre. S'adresser à Charles GRAND, Martigny-Bâtiat.

A vendre

un char de campagne neuf, léger, 13 lignes, 2 mécaniques, 2 camions état de neuf dont un avec cage esleux de 32 et 34 mm. à Patent, un fourgon de livraison ayant peu servi, 3 omnibus légers à bas prix, chez H. Nicollat, maréchal, Montreux.

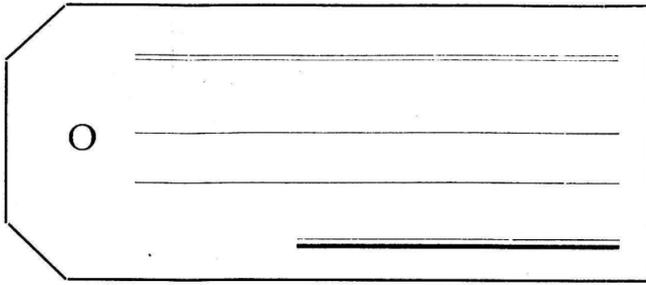
Coffrets

pour particuliers, toutes grandeurs. Sécurité complète.

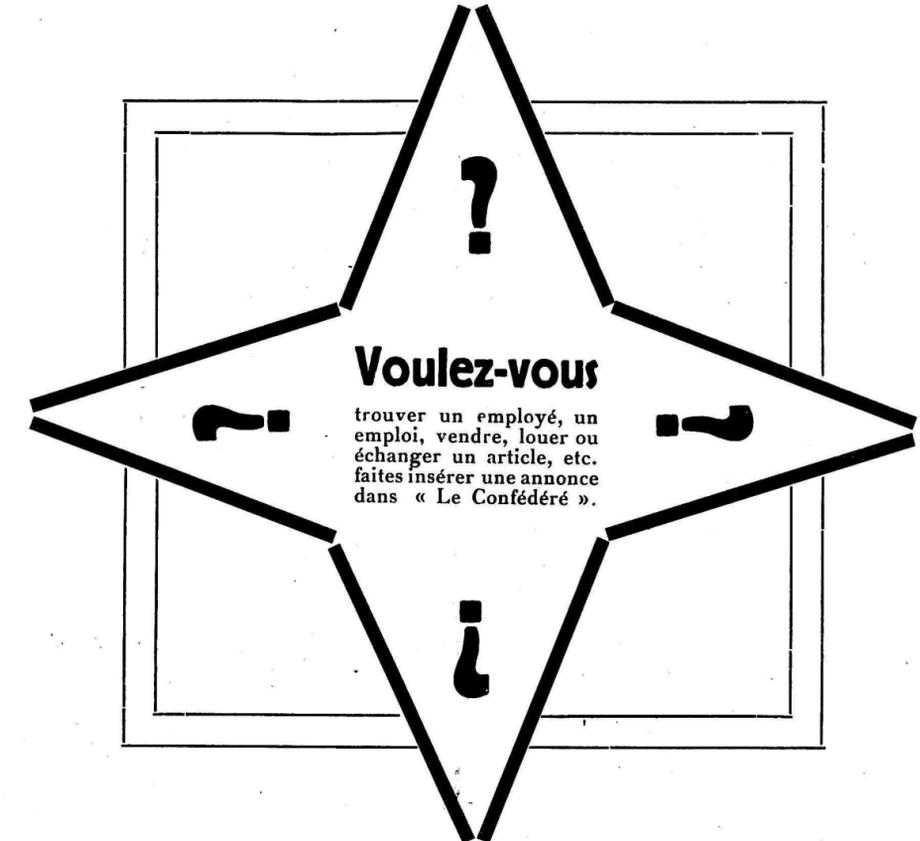
Fichet S. A.
1, Rue du Grütli, Genève
Catalogue franco

Etiquettes volantes

aux nouveaux prix



Imprimerie Commerciale - Martigny



Imprimés en tous genres

Imprimerie Commerciale, Martigny

A vendre un fourneau - potager à 3 trous, en bon état. S'adresser au Confédéré.

Fromage

Malgré la hausse, on expédie par pièce et par colis postal de 5 kg. **Fromage de Gruyère** extra gras et salé à fr. 3.10 le kg. 3/4 gras à fr. 2.85 le kg.; 1/2 gras à fr. 1.60 le kg.; **Fromage maigre** à fr. 1.20 le kg.; **Tilsit**, pièce de 4 kg., extra fin et salé, à fr. 3.10 le kg.; 3/4 gras à fr. 2.70 le kg. **On reprend ce qui ne convient pas.**

F. Schrecker, Avenches

Saucisses extra fr. 3.80 le kg.
Saucissons pur porc 4.50
Saucissons ml-porc 3.80
Viande fumée 3.50

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
E. Bovey, Lausanne
Avenue de l'Université

A vendre

1 lit à 2 places, à l'état de neuf et 1 machine à coudre complètement neuve.

A la même adresse à louer deux appartements avec eau et électricité. S'adresser au Confédéré.

Manceuvres

L'Entreprise des travaux de **Barberine: Martin, Barattelli & Cie**, engageait de suite quelques bons manoeuvres; bonne paie, pension et logement assurés sur place. S'adresser au bureau de l'Entreprise à Emosson sur le Châtelard (Valais).



fondée en 1778

Voici la marque qui sera vôtre

Neef & Cie, succ. de HUGO Frères, Bâle 6
IV, Comptoir Suisse, Lausanne
Groupe 7, No 196

On demande 2 jeunes filles dont l'une pour le ménage et la 2me pour les commissions. S'adres. Blanchisserie Melchior Clarens.

Pour entrepreneurs

A vendre d'occasion solide échelle de 8 mètres. Etat de neuf. S'adresser au Confédéré.



La Reine des pondeuses est toujours en vente chez **JEAN DIANA** à Martigny-Bourg à prix défiant toute concurrence. Envoi par poste et CFF. Se recommande.



A vendre 10 mules au choix sur S'adresser à Jean Sallien et Jean Joseph, La Souste (Loèche).

Occasion A vendre motoscoche avec side-car, force 6/8 HP, en parfait état. S'adresser au Confédéré.

Soufres noirs sulfatés

très recommandés contre le mildiou et le mildiu de la grappe. La plus efficace des poudres cupriques.

Association Agricole, Sion
Téléphone 140



Eleveurs!

Voulez-vous économiser et surtout améliorer considérablement vos fourrages hâchés?

Additionnez-les de **Risina** ce qui vous donnera les plus beaux résultats.

Vous trouverez cette farine dans les bons magasins du Valais ou bien adressez-vous directement à la Rizerie du Simplon à Martigny.

Prix fr. 15.— les 70 kilos, avec toile, gare Martigny

61 FEUILLETON DU CONFEDERE

LE CHARME D'AMOUR

par

DANIEL RICHE

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

— Moi! cria le garçon, tellement la question lui semblait insensée, moi, qui refuse, oh!...

Mais ne pouvant rencontrer les yeux de Célestine, qui toujours le fuyait, comprenant qu'elle se refusait encore, accablé, il termina:

— Il y a des choses qu'on ne fait pas, même pour empêcher un enfant de souffrir.

Alors Paulin voyant par leurs volontés l'espérance s'évanouir se mit à pleurer sa peine énorme de pauvre être immobile pour toujours, qui durant l'espace d'un rêve avait vécu guéri. Et comme avec conviction il disait: « Je veux mourir, c'est trop affreux, je veux mourir! » Terrifiée des desirs que son refus inspirait, vaincue par la terrible vision, se penchant à l'oreille du petit, Célestine souffla:

— Ne pleure plus, je ne veux pas que tu meures!

CHAPITRE XVIII

Dans l'air embaumé des floraisons printanières, flottait de la joie.

Le soleil revenu teintait les choses de tonalités pimpantes et sous sa vivifiante chaleur les êtres ratatinés durant le froid hiver, se redressaient heureux.

Riant pour rien, contents d'entendre les éclats joyeux de leurs voix, Célestine, Jeannine et Corentin, accrochaient au mur de la grange qui bordait la route des draps blancs cousus ensemble sur lesquels les jeunes filles avaient brodé, avec des feuilles vertes, des arabesques.

Ce jour-là était grand jour de fête pour les Piriacois. L'évêque devait venir donner la confirmation, et comme il ne se dérangeait que tous les cinq ans, cette visite devenait pour eux une importante solennité.

Sur tout le parcours du prélat, afin de lui faire honneur, les paysans enjolivaient leurs maisons, ils dressaient des arcs de triomphe ornés de ces lettres gigantesques: V. M., ce qui signifiait: « Vive Monseigneur »; ils allumaient des feux de joie qui pétillaient joyeusement, formant un chemin de flamme. Et les gars terriens, montés sur des chevaux de labour, portaient au devant du dignitaire pour lui composer un cortège d'honneur.

Aussi, tous les trois, enfiévrés du plaisir de cette solennelle distraction, se pressaient-ils maladroitement, laissant tomber le marteau ou les clous, ou échapper la toile que le vent balonnait. Et chaque accident était prétexte à rire.

La paix était rentrée en la ferme de Belle-Vue. Une récolte abondante et la bonne vente de bestiaux avaient ramené l'aisance. La santé de Paulin, avec la belle saison s'améliorait un peu. Et l'âme simple de Célestine, si atteinte par les traîtrises de Joachim — telle une eau claire, troublée d'un choc, reprend peu à peu sa limpidité — avait recouvré son calme.

Quoique la jeune fille ne l'eût pas voulu, le temps avait terminé son œuvre d'oubli. Une tendresse pour Corentin, sans secousse, d'une marche si insensible qu'elle ne s'en était point inquiétée, avait remplacé l'amour voué à Joachim. Seulement, alors qu'elle était allée au beau chanteur, sans savoir pourquoi, en l'élan de son besoin d'amour, écoutant le premier qui lui chuchotait de troublantes paroles, elle accordait au laboureur une affection sérieuse et réfléchie.

Les peines passées avaient été en quelque sorte un dessillement de l'esprit aveuglé par trop d'innocence, une éducation de son cœur ignorant. Elle avait vu et compris qu'il ne fallait pas se laisser prendre aux belles paroles, agréables et douces à entendre, mais qui sont des mots sans valeur et s'effaçant de l'esprit qui les dicte aux lèvres, aussi vite que l'air les vole à la bouche qui les prononce.

Maintenant, elle savait qu'avant de croire il faut chercher dans les replis du cœur les qualités sérieuses de bonté et d'honnêteté qu'elle avait trouvées chez Corentin.

Mais si Célestine aimait le brave garçon, elle ne l'avouait pas encore. Une gêne, faite peut-être de

regret de ne l'avoir pas compris et apprécié tout de suite, l'empêchait de formuler nettement l'aveu si attendu.

Et ils vivaient tous les deux un troublant rêve d'amour, où leurs âmes se perlaient et échangeaient de doux serments, alors que leurs lèvres restaient muettes.

Enfin, les apprêts terminés, comme Corentin descendait de l'échelle, Jeannine cria, joyeuse:

— Les voilà, les voilà!... A Ker-Fleuri, on vient d'allumer le feu de joie.

Alors, en hâte, à leur tour ils incendièrent des fagots de genêts empilés sur le revers du fossé, et se rangèrent le long de la barrière.

Au milieu d'un cordon de feu qui partait de Guérande, dans le grondement sourd que produisaient les sabots des chevaux heurtant la terre sèche, le cortège approchait.

En tête, une double rangée de jeunes paysans montés à poil sur de lourdes bêtes aux crins longs, savamment ondulés et mélangés de fleurs et de rubans, se tenaient raides. Nullement inquiets des caracolades des montures, effrayées par les feux d'honneur, les cavaliers avançaient, souriant, ayant ainsi l'allure d'antiques guerriers partant pour d'extraordinaires combats, avec leurs visages brûlés de hâle que barraient des moustaches orgueilleusement retroussées.

Dans une calèche démodée, l'évêque, vêtu de son costume de gala, la crosse en main, la mitre en tête, s'étalait dans une pose de roi. Il avait une figure étroite et pâle trouée de petits yeux noirs qui semblaient, comme des vrilles, pénétrer dans la pensée des êtres qu'ils fixaient.

De temps en temps, lorsqu'il croisait un groupe plus nombreux de gens, respectueusement découverts sur son passage, sa main droite, à l'index encerclé de l'anneau d'or et d'améthyste se levait, dessinant dans l'espace un salut protecteur.

Devant la barrière de Belle-Vue, le cheval des jeunes gens qui ouvrait la marche, fit un brusque écart. Célestine, poussant un cri éperuré, s'accrocha, dans un mouvement instinctif d'être faible, au bras de Corentin.

Et le passage du Prélat les surprit, la main dans la main. Alors, dominés, toujours unis, ils se courbè-

rent et les doigts lassés du vieillard se levèrent, semblant bénir leur tendresse.

Le cortège disparu, — dévalant vers le bourg dans un nuage de poussière, — à regret Célestine dégageait ses doigts de l'étreinte de Corentin. Mais enhardi par ces beaux jours de printemps qui rendent les amoureux plus audacieux, retenant la main fine, il murmura:

— Oh! Céleste, petite Céleste, vous ne voudrez donc jamais me la confier tout à fait!...

Sa voix avait pris la douceur de l'Autre. Avec la même inflexion tendre, il l'appelait « Céleste » et, comme autrefois, elle en était tout émue. Mais Corentin ne disait pas seulement: « Céleste », il ajoutait aussi « Petite Céleste ». Sérieux davantage, il l'enveloppait d'une tendresse plus raisonnable et plus protectrice.

Eperdue, se sentant très abandonnée de cœur à cette heure où la blessure ancienne était cicatrisée, avec un grand désir de se réfugier dans cet amour calme, elle essayait, sans force une défense:

— Corentin, je...

Sans l'écouter, il poursuivit, implorant:

— Dans un mouvement de crainte, vous me l'avez donnée, cette petite main, ils peuvent revenir, les instants d'effroi: laissez-la moi!...

Dans l'air tout embaumé des senteurs printanières flottait de la joie. Sur les haies fleuries, les églantines, les douces fleurs du charme d'amour, avec des balancements lents semblaient l'engager à céder: « Tu as été courageuse, tu as été bonne, tu as été dévouée, à ton tour, petite Céleste, d'être heureuse!... »

Et la jeune fille, se souvenant de la rose perlée de sang que, jadis, Corentin lui avait offerte, émue, troublée, ravie, vaincue, s'abandonna.

Et sous le beau soleil enfin revenu dont les rayons d'or pleuvaient sur leurs épaules, les deux fiancés sentirent un extrême bonheur envahir leurs âmes.

Ils ne se rappelaient plus les chagrins passés, les révoltes contre l'existence: ils s'aimaient et, bientôt, seraient unis.

Alors, toujours, ils avaient été heureux et, toujours, la vie avait été belle.

FIN